

raison de 3.7 p. 100. En 1967, le taux d'accroissement était de 3.5 p. 100, et en 1968, année de la grande guerre du gouvernement contre l'inflation, de 4.2 p. 100.

Les augmentations de prix, certaines années, ont été plus du double du maximum tolérable. Le chômage certaines années a atteint le double du maximum jugé tolérable par le Conseil économique. Le taux d'expansion certaines années a été inférieur à la moitié de l'objectif fixé par le Conseil économique.

• (3.40 p.m.)

On ne publiera pas avant quelques semaines les chiffres concernant l'emploi et le chômage pour janvier. Peut-être ces chiffres feront-ils enfin sortir le gouvernement de son optimisme béat. A la mi-décembre, alors qu'on pouvait s'attendre à ce que l'activité accrue dans le secteur de la consommation se reflétait dans les chiffres de l'emploi, la population active a diminué de quelque 75,000 personnes en un seul mois et, en outre, il y avait environ 35,000 chômeurs de plus. A la mi-décembre, 373,000 Canadiens étaient en chômage, soit 4.7 p. 100 de la population active, et ce sera pire encore lorsque les chiffres de janvier seront publiés dans quinze jours.

Ces chiffres dénotent une absence de politique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a parlé de l'inflation, il y a près de trois ans, alors qu'il était ministre des Finances. Il est inutile de s'attarder sur son attitude scandaleuse dans ce domaine. Nous nous souvenons tous de la guerre factice contre l'inflation et de la façon dont le gouvernement a cherché à truquer la comptabilité de façon à indiquer des réductions imminentes qui n'ont effectivement jamais été réalisées. Le ministre actuel des Finances (M. Benson), lorsqu'il était président du Conseil du Trésor, avait servi à répandre ces prévisions fausses et trompeuses au sujet de la situation monétaire, il y a moins d'un an. Comme l'ancien ministre des Finances l'avait signalé, on laissait l'économie s'affaiblir pour tenter de lutter contre l'inflation et on réduisait les programmes qui accroissent le nombre d'emplois. Ces politiques n'ont pas réussi à atteindre leur but. Nous connaissons les faits. L'inflation n'a pas été réprimée, le chômage atteint encore un niveau excessif et croissant par suite de la politique du gouvernement qui combat l'inflation en laissant de propos délibéré l'économie s'affaiblir.

Il est inutile d'insister sur les manquements du gouvernement au cours des quelques dernières années, sauf pour l'exhorter à tirer des

leçons de ses erreurs de jugement. Nous l'exhortons aussi à se rendre compte combien la confiance en l'économie du Canada et en l'administration du gouvernement est essentielle. Nous avons adopté une politique de chômage et de relâche délibérée, parce que nous n'avons su prendre d'autres moyens pour réprimer l'inflation.

Que fait le gouvernement au sujet de l'inflation, étant donné l'échec de sa politique de relâche, comme le gouvernement l'a admis dans son Livre blanc? Il a reconnu que sa politique avait échoué. Depuis plus d'un an, le gouvernement prétend que les méthodes existantes pour combattre l'inflation sont insuffisantes. Après avoir reconnu cet échec, que fait le gouvernement pour assurer la relance de l'économie sans accroître inutilement les pressions inflationnistes?

Il affirme qu'il instituera une commission royale d'enquête permanente, un groupe d'étude indépendant, afin d'avoir des solutions dans quelques années peut-être. Entre-temps, le peuple canadien doit-il être condamné à souffrir d'inflation et de chômage extrêmes pendant des années, au risque de perdre sa capacité de concurrence sur les marchés mondiaux? Devons-nous prendre le risque de traverser de nouvelles crises monétaires, et de n'avoir aucune possibilité à offrir à tous les Canadiens? Est-ce le même gouvernement qui, il y a quelques mois, voulait faire croire aux gens qu'il ne se contenterait jamais d'un pis-aller, qu'il voulait ce qu'il y a de mieux et qui, pourtant, semble maintenant accepter une politique d'inflation et de chômage excessifs? Le gouvernement doit certes poursuivre les études qu'il se propose d'entreprendre, mais dans l'intervalle, des mesures concrètes s'imposent pour renforcer les programmes volontaires de restriction.

Je remarque qu'un groupe consultatif auprès du président Johnson des États-Unis lui a récemment recommandé des principes directeurs à soumettre au patronat et au salariat. Le gouvernement devrait tenter d'établir une politique de ce genre qui lui permettrait d'amorcer une expansion normale, d'abandonner sa politique de freinage délibéré de l'économie et, par le fait même, de renoncer à une politique qui condamne notre pays à un chômage et une inflation graves.

Quand le Canada commencera-t-il à se rattraper? Quand commencerons-nous à contrebalancer l'effet cumulatif de la négligence à réaliser notre potentiel économique, ou seulement à atteindre notre potentiel minimum d'une seule année? Nous contempons